



Au Nicaragua, le régime Ortega-Murillo, qui s'enfoncé toujours plus dans une logique dictatoriale, vient de faire voter par le Parlement trois nouvelles lois liberticides :

- la « loi spéciale sur les cyberdélits », qui met en place le contrôle de toute expression qui s'opposerait au discours officiel, sur l'ensemble des plateformes de diffusion virtuelle et des réseaux sociaux.
- La « loi sur la réglementation des agents étrangers », avec laquelle la dictature Ortega-Murillo se donne les moyens légaux d'espionner et de contrôler les citoyens, les médias, les organisations de la société civile, et les mouvements sociaux (« toute personne physique et morale ») dès qu'ils reçoivent des fonds et des aides de l'étranger.
- La « loi contre les crimes de haine » qui instaurera, selon ses promoteurs « de manière **préventive** et pénale » des peines à **perpétuité** pour des crimes indéfinis, dont l'interprétation reste aux mains du pouvoir. L'instauration de la perpétuité modifiera la Constitution nicaraguayenne, qui limite les peines à trente ans. Le projet vient d'être adopté en première lecture par la majorité ortéguisse au Parlement, première étape de son inscription dans la Constitution.

Ces lois scélérates, qui témoignent d'un contrôle autoritaire de la vie quotidienne, restreignent encore davantage les droits civiques et politiques des Nicaraguayennes et des Nicaraguayens, et accentuent l'état de terreur instauré depuis avril 2018.

Une fois de plus, le régime bafoue la volonté du peuple, en violant la Constitution politique du Nicaragua et les principes et pactes internationaux sur les droits humains, dont l'État du Nicaragua est pourtant signataire.

**Le Collectif de Solidarité avec le Peuple du Nicaragua (CSPN), France Amérique latine (FAL) et Tierra y libertad para Arauco** se félicitent du vote par le Parlement européen le 8 octobre 2020 d'une résolution qui condamne la dictature nicaraguayenne et appelle au respect des droits humains.

**Le CSPN, FAL et Tierra y libertad para Arauco** dénoncent la « loi spéciale contre les cyberdélits » et la « loi sur la réglementation des agents étrangers », ainsi que la « loi contre les crimes de haine », laquelle, prenant prétexte d'un crime atroce commis récemment, vise en réalité ceux qui oseraient protester contre le régime et contre ses mesures arbitraires. Ces lois menacent les libertés fondamentales du peuple nicaraguayen.

**Le CSPN, FAL et Tierra y libertad para Arauco** appellent tous les acteurs soucieux des droits humains à maintenir la pression sur la dictature Ortega-Murillo et à apporter leur soutien aux organisations de la société civile ainsi qu'aux mouvements sociaux nicaraguayens. **Le CSPN, FAL et Tierra y libertad para Arauco** demandent aux organisations françaises de condamner cet arsenal juridique liberticide adopté dans un climat de répression et de terreur.

Paris, le 15 novembre 2020

